



## On me refuse le code de la résidence

Par **poupouneoe**, le **01/11/2013** à **17:48**

Bonsoir,

Je vous écris pour ma mère. Elle est locataire d'une résidence, elle a un badge pour pouvoir rentrer. L'autre nuit, elle a fait un malaise, elle a appelé le 15 qui lui a envoyé SOS médecins, étant seule et alitée, elle n'a pas pu ouvrir la porte (ne connaissant pas le code d'entrée de la résidence).

Nous nous sommes renseignés et il s'avère qu'un code existe bien, mais que le conseil syndical refuse de le donner (seul 5 à 6 personnes l'ont), il invoque une question de sécurité.

Nous nous sommes adressés à son propriétaire mais même à lui, il lui refuse de donner le code.

Nous voudrions savoir si ils en ont le droit.

En vous remerciant

Cordialement

Par **amajuris**, le **01/11/2013** à **18:01**

bjr,

si l'accès de la résidence est équipée d'un système vigik, normalement les services public possèdent un badge d'accès.

quel est le système d'entrée de cette résidence ?

beaucoup d'immeubles sont équipés de système interdisant au non possesseur de badge d'accéder dans l'immeuble.

si c'est une copropriété, c'est une décision de l'a.g.

cdt

cdt

Par **poupouenoe**, le **01/11/2013** à **18:22**

Re,

nous nous sommes renseignés, aucun service public (gendarmerie, pompiers) n'ont le code. Je ne connais pas le système, même son propriétaire n'a pas le code, c'est le conseil syndical qui bloque.

Je voulais savoir si il lui arrive quelquechose, pouvons nous ne retourner contre eux, pas que je veuille mais plutôt pour leur faire peur.

Merci, cordialement